



## DEMANDE ET REMISE DE CARTE D'IDENTITÉ ET/OU PASSEPORT UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

9 Avenue d'Outarville  
45480 OUTARVILLE  
02 38 39 50 19  
mairie.outarville@gmail.com

[Prise de rendez-vous sur www.rendezvousonline.fr](http://www.rendezvousonline.fr)

### Pièce à Fournir

- Effectuer la pré-demande en ligne sur [www.rendezvousonline.fr](http://www.rendezvousonline.fr)
- Carte d'identité et/ou passeport à renouveler
- Photographie d'identité de moins de 6 mois au norme et non découpée.
- Un justificatif de domicile à son nom
- Pour la personne majeur hébergée : pièce d'identité de la personne qui vous héberge, une lettre de l'hébergeant signée certifiant que vous habitez chez elle depuis plus de 3 mois, un justificatif de domicile au nom de l'hébergeant
- Pour la personne mineure : présence obligatoire et l'intéressé et du détenteur de l'autorité parentale, pièce d'identité obligatoire du détenteur de l'autorité parentale présent. ATTESTATION DU REPRESENTANT LEGAL AUTORISANT LA DELIVRANCE DU TITRE.
- Timbre fiscal :
  - CARTE D'IDENTITÉ : 25€ en cas de perte ou vol (et non –présentation de l'ancienne carte)
  - PASSEPORT : MAJEUR : 86€ (validité 10 ans)  
MINEUR : de 15 ans à 18 ans 42€ (validité 5 ans)  
MINEUR : jusqu'à 15 ans 17€ (validité 5ans)

### Cas particuliers

#### Justificatif de nom d'usage :

- Mariage : copie intégrale de l'acte de mariage de moins de 3 mois
- Divorce : jugement du divorce vous autorisant à porter le nom de votre ex-époux
- Veuvage : acte de décès de moins de 3 mois pour la mention de veuve

#### Pour les mineurs :

- Livret de famille ou acte de naissance pour la 1ère demande
- Parent divorcés ou séparés : présenter le jugement de divorce
- Pour les gardes alternées : les justificatifs de domicile des 2 parents ainsi que leurs pièce d'identités

#### Autres :

- Pour les personnes majeures sous tutelle ou curatelle : présence obligatoire du tuteur pour une tutelle – décision de justice instaurant la tutelle ou curatelle
- Justificatif de nationalité
- Déclaration de perte ou de vol accompagnée d'un document officiel avec photo (permis de conduire, carte vitale...)